

Compte-rendu de la réunion du 05/07/2018
Groupe Adresses

Participants

	Présents	Absents
Altitude Infrastructure		Laurent Choisie Guillaume Raimond William Maraux
Axione	Aline Beaufiles	Chloé Angee Emmeline Viprey
Bouygues Télécom	Marc-Antoine Deprez	Rémi Keita Pierre Daugy
Covage		Isabelle Gallaga Blettery Anne-Laure Dalmau Mokhtar Fajri
Free		François de Nanteuil
Mission THD	Ariane Rose	
Orange	Olivier Martin Rodrigue Roch	Patrick Delbos Agnès Tissot
SFR	Sylvie Gros	
Kosc		Patrick Bousso
Arcep	Bastien Collet	

Rédacteur : Corinne Gérard

Prochaine réunion

- 11/09/2018 de 14h à 17h30 à la FFT

Ordre du jour

- Projet BAN : point d'avancement par l'ADN
- Eligibilité au ND : statut du projet et prochaines étapes
- Fusion de communes : point d'avancement sur l'essai de la matrice présentée par Orange
- Proposition de la Poste : retour suite au Comité d'Orientation Interop'fibre
- Présentation Avicca : validation de la participation du groupe Interop'fibre à la session d'automne

Compte-rendu de la réunion du 05/07/2018
Groupe Adresses

Compte-rendu de la réunion

Projet BAN

La version actuelle de la BAN est la v0 qui est issue de la base IGN mise à jour.

Avril 2018 : date cible pour la v1 de la BAN en multi sources pour une base plus complète. Statu quo du projet suite à des problèmes de licence entre les différents acteurs.

Depuis mai 2018, l'Insee a rejoint les discussions.

Il n'y aura pas d'hexaclé car la Poste n'a pas souhaité être intégré dans l'outil multi sources.

Objectif : obtenir un accord concernant le v1 de la BAN pour l'automne 2018.

Une table de correspondance sera nécessaire entre les identifiants techniques de la v0 et ceux de la v1. Il existe un outil de géocodage fait par la DINSIC pour retrouver les codes à partir des libellés adresses et les x,y.

La DINSIC est le coordinateur technique de la BAN. Une démonstration de la v1 aura lieu lors du prochain GT.

Les opérateurs souhaitent connaître les clés d'interopérabilité : codes Fantoir, (x,y) , CodeBAN, ... et savoir laquelle est connue de l'habitant.

La plateforme de test de la v1 est déjà mise à disposition des partenaires de tests (collectivités).

Synthèse :

V0 : toutes les adresses numérotées + base DGFIP (pour les adresses non numérotées)

V1 : base multi sources donc enrichie selon les adresses

Date à respecter pour la mise à disposition du CodeBAN par les opérateurs = 1 an après la publication de la décision Arcep du 22/02/2018 faite le 17/04/2018 donc à partir du 17/04/2019.

Orange et Axione remontent les messages des collectivités qui pensent que la BAN va remplacer l'hexaclé – Nécessité d'affiner la communication vers les collectivités.

Eligibilité au ND

Les OI intéressés par l'expérimentation sont Orange et Axione et les OC intéressés sont Free, Bouygues Telecom et SFR.

Orange et Axione sont toujours en attente d'échantillons d'adresses sur une ou des zones de test de la part des OC.

- SFR OC pense pouvoir trouver une zone d'expérimentation courant juillet – zone Orange ou Axione ? Point restant à confirmer.

- Orange indique que Free s'est engagé à lui fournir les éléments courant juillet [Hors séance] Compte-tenu des congés, Free a informé Orange que les échantillons lui seront fournis pour mi-septembre.

- ByTel doit toujours fournir une liste d'environ 30 ND sur zone Orange et zone Axione – le point n'a pas avancé depuis le dernier GT.

- Axione indique être toujours en attente de l'envoi du fichier de ByTel et Free depuis le dernier GT.

L'Arcep précise que le sujet est suivi par la multi Arcep FTTH avec un objectif de résultat à la rentrée.

Prochain GT : point d'avancement Orange, Axione, ByTel, SFR OC et Free

Compte-rendu de la réunion du 05/07/2018 Groupe Adresses

Fusion de communes

Orange est en cours de rédaction d'un contrat d'expérimentation. L'objectif de mise à disposition pour les OC est début septembre.

Détail de la matrice : libellé de commune, Code Insee, libellé voie et Rivoli (en doublon) + type d'action avec motif : code sur chaque ligne pour communiquer aux OC les changements à venir (suppression de voie, ...).

Mise à disposition de la matrice = 1 mois avant l'apparition des nouvelles données dans l'IPE.

Point de vigilance : il n'y a pas d'alerteur de fusion de communes pour les opérateurs (seulement la publication au JO).

Les OC intéressés par une expérimentation de la matrice d'Orange sont Free et Kosc. SFR et ByTel rebouclent en interne et préciseront au prochain GT s'ils sont intéressés.

Analyse de la proposition de la Poste

Suite au Comité d'Orientation Interop'fibre du 31/05/18, il a été décidé par l'ensemble des opérateurs de stopper les discussions avec la Poste ; la raison principale étant que les opérateurs n'ont pas eu de garantie de la part de la Poste sur le fait que l'offre proposée fournirait des informations au bâti et non à la BAL. De ce fait, la valeur ajoutée ne paraît pas certaine pour les opérateurs en rapport avec le tarif indicatif élevé fourni par la Poste.

Le GT est en attente de la diffusion par la FFT du compte-rendu du Comité d'Orientation afin d'officialiser cette position et envoyer un message vers la Poste (Mr Dabbagh).

Ci-joint les arguments pour construire le message des opérateurs vers la Poste :

1) Base enrichie

- l'offre au bâti n'est pas assurée suite aux travaux non aboutis avec l'IGN : condition indispensable pour les opérateurs.
- coté hétérogène des relevés des facteurs qui sont liés aux établissements régionaux. Le service proposé localement aurait une granularité différente.
- par rapport à la commercialisation, amener un nouvel identifiant ne suffit pas à régler la problématique des adresses non numérotées.
- vie du réseau : les nouveaux codes hexaclés ne sont pas inclus dans les fichiers commerciaux de la Poste car ils sont disponibles uniquement pour les opérateurs fibre – quid du cycle de vie ?
- la contractualisation avec les opérateurs n'est pas claire : est-ce que la contractualisation d'un opérateur oblige les autres à faire de même pour gérer correctement cette clé spécifique ?

2) Mise en qualité de bases adresses existantes = arrive après le piquetage de l'OI donc peu d'intérêt

3) MAJ régulière et point entrée SNA : engagement flou de la Poste sur les nouveaux engagements

- #### 4) Services dédiés aux citoyens : peu de visibilité sur l'efficacité du courrier. Le portail citoyen sera une étape supplémentaire dans le parcours client.
- la relation avec l'habitant n'est pas claire : interrogation sur la continuité après l'envoi du courrier si déménagement de l'abonné
 - intégration pas évidente du portail proposé par la Poste

5) Eléments tarifaires : engagements fermes de la Poste non reçus (seulement des prix indicatifs). La plus-value du service n'est pas en phase avec les tarifs indicatifs fournis.

Prochain GT : Rédaction du courrier à envoyer à la Poste

Compte-rendu de la réunion du 05/07/2018
Groupe Adresses

Présentation Avicca

Acté en séance : Participation du Groupe Interop'fibre à la session d'automne du colloque Avicca qui se tiendra les 5 et 6 novembre 2018.

Opérateurs présents : Orange (interlocuteur à déterminer). Les autres opérateurs se positionnent sur leur présence à l'événement au plus tard lors du prochain GT.

Message principal de la présentation : rassurer les collectivités sur le fait que les opérateurs savent commercialiser sur les adresses non numérotées.

En retour les opérateurs peuvent également faire passer un message aux collectivités : leur action est moins efficace s'il n'y a pas de numérotation par les collectivités mais les opérateurs savent faire.

A valider : intervention en session plénière ou en table ronde (voir verbatim sur le site Avicca concernant les questions posées p 57 et 58).

Un travail est fait en séance sur les grands messages de la présentation qui seront à développer par le GT Adresses.